

Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2024-2025

À la rentrée 2024, 158 600 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur. Cet effectif est stable par rapport à la rentrée précédente, mais progresse de 5,3 % en cinq ans. Le nombre de nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur repart à la hausse (+6,3 %), principalement avec l'arrivée des étudiants titulaires d'un bachelor universitaire de technologie (BUT). Les nouveaux entrants passés par une classe préparatoire aux grandes écoles restent majoritaires (34,4 %). Un étudiant sur cinq se forme en apprentissage. La part des femmes ne franchit toujours pas les 30 % des futurs ingénieurs et un inscrit sur deux est originaire des catégories sociales les plus favorisées.

Des effectifs stables à la rentrée 2024

À la rentrée 2024, 158 600 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur, soit quasiment autant qu'en 2023, mais plus qu'en 2019-2020, soit +5,3 % en cinq ans. En un an, les effectifs des écoles sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) diminuent, et ceux des autres écoles, publiques et privées, augmentent.

Effectifs en 2024-2025 et évolution par type d'école

Type d'école	2024-25		Évol. annuelle (en %)	Évol. sur 5 ans (en %)	Poids 2019-20 (en %)
	Effectifs	Poids (en %)			
Public MESR	82 570	52,0	-1,9	-0,3	55,0
<i>Dont écoles universitaires*</i>	28 822	18,2	-2,0	-12,6	21,9
<i>Dont autres écoles MESR</i>	53 748	33,9	-1,9	7,9	33,1
Public autres ministères	25 737	16,2	6,1	15,4	14,8
Privé	50 337	31,7	0,7	10,6	30,2
Ensemble	158 644	100,0	0,1	5,3	100,0

*Ecoles réellement intégrées aux universités (et pas au sens des EPE).

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Les écoles publiques forment 108 300 étudiants, soit autant qu'il y a un an, et 3,1 % de plus qu'il y a cinq ans. Elles accueillent près de sept futurs ingénieurs sur dix (52,0 % dans les écoles sous tutelle du MESR et 16,2 % dans celles sous tutelle des autres ministères) et les écoles privées, trois sur dix (31,7 %). En cinq ans, si cette répartition évolue globalement peu, le poids des écoles privées est toutefois en hausse de 1,5 point.

Des nouveaux entrants qui repartent à la hausse

La mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT) à la rentrée 2021 et la poursuite en 3^{ème} année de la 1^{ère} cohorte ont réduit le vivier des candidats à l'entrée en écoles d'ingénieurs à la rentrée 2023. En 2024-2025, le nombre de nouveaux inscrits repart à la hausse, en particulier et comme attendu, celui des étudiants issus des formations BUT-DUT (+87 % en un an). Parmi les nouveaux entrants qui étaient en IUT l'année précédente, un sur trois a un BUT comme dernier diplôme obtenu et près d'un sur deux un DUT intermédiaire (2^{ème} année de BUT).

Pour intégrer une école, la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) reste la voie d'accès la plus courante (34,4 %), malgré une baisse de 1,7 point en un an, consécutive en partie à la baisse de 3,2 % des effectifs des CPGE scientifiques à la rentrée 2022 (cf. Note Flash N°2025.03, février 2025). Près de trois étudiants sur dix intègrent la 1^{ère} année du cycle ingénieur via le cycle préparatoire intégré (CPI) ; parmi les seules écoles privées, ce taux s'élève à presque un sur deux.

Provenance des nouveaux entrants en 1^{ère} année du cycle ingénieur (en %)

Provenance	Public MESR		Public autres ministères		Privé		Ensemble	
	2024-25	2019-20	2024-25	2019-20	2024-25	2019-20	2024-25	2019-20
CPGE	35,4	34,3	65,9	70,0	16,8	26,8	34,4	37,2
CPI	27,1	22,6	5,9	4,7	46,3	42,2	29,7	25,9
BUT-DUT/BTS	15,8	21,5	12,3	14,3	16,8	19,1	15,5	19,7
Université (hors IUT)	10,2	10,5	6,0	5,0	2,7	3,2	7,2	7,5
Autres origines	11,6	11,1	9,9	6,1	17,4	8,7	13,1	9,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	24 032	25 053	7 143	6 484	14 149	13 658	45 324	45 195

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

L'apprentissage continue d'être plus répandu dans les écoles privées

En 2024-25, 32 200 étudiants en cycle ingénieur sont en formation initiale par voie d'apprentissage. Ils représentent 20,3 % des inscrits, soit 1 point de plus qu'en 2023-24 et 3,6 points de plus qu'il y a cinq ans. L'enseignement par apprentissage concerne davantage d'étudiants dans les écoles privées (28,9 %), que dans les écoles publiques du MESR (17,5 %) et dans celles sous tutelle des autres ministères (12,4 %). Si la part des apprentis augmente dans tous les types d'écoles en cinq ans : cette montée en puissance de l'alternance est deux fois plus importante dans les écoles privées (+6,1 points) que dans celles du MESR (+2,9 points).

Répartition des effectifs selon le régime d'inscription et le type d'école (en %)

Régime d'inscription	Public MESR		Public autres ministères		Privé		Ensemble	
	2024-25	2019-20	2024-25	2019-20	2024-25	2019-20	2024-25	2019-20
Form. initiale hors apprentissage	79,3	83,1	86,4	87,5	67,4	75,5	76,7	81,4
Form. initiale en apprentissage	17,5	14,6	12,4	11,6	28,9	22,8	20,3	16,7
Formation continue	3,2	2,3	1,3	0,9	3,7	1,6	3,0	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

La part de femmes plafonne juste en dessous du tiers des effectifs en cycle ingénieur

À la rentrée 2024, la part des femmes est de 29,6 % des inscrits, avec 47 000 étudiantes, soit autant qu'il y a un an et 1,5 point de plus qu'il y a cinq ans.

Pour les nouveaux entrants, les femmes représentent 29,2 % de ceux issus d'une CPGE. Elles sont un peu plus nombreuses parmi ceux issus d'un CPI et de l'université (plus de 30 %, cf. annexe 2).

Les filières techniques et d'application sont les domaines de formation les plus suivis. Quatre inscriptions sur dix se concentrent dans l'industrie de transformation et de production et l'ingénierie et techniques apparentées. L'électronique, l'électricité et l'informatique et sciences informatiques accueillent, chacune, un peu plus d'un étudiant sur dix.

Répartition des effectifs et part de femmes en cycle ingénieur, selon le domaine de formation

Domaines de formation	Effectifs 2024-25	Evol. annuelle (en %)	Poids (en %)		Part des femmes (en %)	
			2024-25	2019-20	2024-25	2019-20
Agriculture et agroalimentaire	12 240	2,6	7,7	6,8	57,4	59,5
Architecture et bâtiments	9 462	-2,8	6,0	6,6	33,0	29,7
Chimie, génie des procédés et sciences de la vie	5 092	-5,8	3,2	3,0	64,3	61,9
Electronique, électricité	18 683	-0,5	11,8	12,5	20,1	18,4
Industrie de transformation et de production	38 451	0,6	24,2	20,0	30,2	31,1
Informatique et sciences informatiques	17 868	4,3	11,3	11,0	18,7	16,6
Ingénierie et techniques apparentées	27 110	-2,1	17,1	20,0	23,0	22,0
Mécanique	12 938	-1,2	8,2	9,1	23,6	20,9
Sciences physiques, mathématiques et statistiques	9 835	2,7	6,2	6,0	39,5	41,0
Services de transports	5 504	-1,8	3,5	3,6	18,2	17,0
Autres	1 461	12,3	0,9	1,3	47,9	39,5
Ensemble	158 644	0,1	100,0	100,0	29,6	28,1

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

L'informatique et les sciences informatiques (+4,3 %), les sciences physiques, mathématiques et statistiques (+2,7 %)

et l'agriculture et agroalimentaire (+2,6 %) enregistrent des inscriptions supplémentaires en un an. La chimie, génie des procédés et sciences de la vie est le domaine où les effectifs baissent le plus (-5,8 %).

La chimie, génie des procédés et sciences de la vie et l'agriculture et agroalimentaire demeurent les domaines les plus féminisés (autour de 60 % de femmes). Les services des transports et l'électronique, électricité restent nettement plus masculins (moins de 20 % de femmes). En cinq ans, la part des femmes progresse de près de 3 points en architecture et bâtiments et en mécanique et de 2,4 points en chimie, génie des procédés et sciences de la vie (cf. annexe 4).

Être issu d'un milieu favorisé facilite l'accès aux écoles d'ingénieurs

Des inégalités sociales persistent dans l'accès aux études d'ingénieur. À la rentrée 2024, la part d'étudiants inscrits en cycle ingénieur dont le parent référent est cadre supérieur, enseignant ou exerçant une profession libérale s'élève à 53,2 % (+0,4 point en un an et +2,4 points en 5 ans). Celle des étudiants dont le parent référent est ouvrier est stable sur un an (4,7 %) et baisse de 1,2 point en cinq ans.

Répartition des effectifs en cycle ingénieur selon l'origine sociale

Catégorie socioprofessionnelle du parent référent	Effectifs 2024-25	Poids (en %) 2024-25	Poids (en %) 2019-20
Agriculteurs	2 776	1,9	2,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12 532	8,7	9,3
Professions libérales, cadres supérieurs, professeurs	76 491	53,2	50,8
Professions intermédiaires	17 690	12,3	12,4
Employés	15 492	10,8	10,2
Ouvriers	6 782	4,7	5,9
Retraités, inactifs	12 028	8,4	8,9
Non renseigné	14 843		
Ensemble	158 644		
Ensemble sans "non renseigné"	143 801	100,0	100,0

Poids (en %) calculé sur l'ensemble sans « non renseigné »

Source : MESR-SIES Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Claire LÉTROUBLON
MESR-SIES

Champ : étudiants inscrits en cycle ingénieur dans les écoles d'ingénieurs de France (y c. DOM) habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur accrédité par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Les étudiants inscrits dans une **formation d'ingénieur en partenariat** (FIP) y sont également comptabilisés et représentent 8 % des étudiants en cycle ingénieur. Ces formations, créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail, accueillent principalement des étudiants titulaires d'un bac+2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage.

Les écoles universitaires sont composées, de tout temps, de formations soit internes aux universités, soit rattachées aux universités, à l'exclusion des autres écoles membres, composantes, partenaires ou associées des établissements intégrés aux grands ensembles universitaires, depuis janvier 2020, créés ou modifiés par décret en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

Cycle ingénieur : désigne les trois années, du niveau bac+3 au niveau bac+5, qui conduisent au diplôme d'ingénieur. Pour les formations d'ingénieur organisées sur cinq ans, il s'agit des trois dernières années.

Nouvel entrant : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en 2024-2025 en 1^{ère} année du cycle ingénieur, indépendamment de l'établissement fréquenté en 2023-2024.

Source : les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Les données 2023-2024 sont définitives (les données d'une école ont été révisées depuis juin 2024) tandis que les données 2024-2025 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Pour en savoir plus : « Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2023-2024 », Note flash n°14, juin 2024, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-inscrits-en-cycle-ingenieur-en-2023-2024-96520>. « Les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles à la rentrée 2024-2025 », Note flash n°03, février 2025, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-en-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles-la-rentree-2024-2025-98530>. Fiche 7.09 du RERS, https://rers.depp.education.fr/2024/tableau/07_ETU/09_ETUING